

III. INFORMATIONS SCIENTIFIQUES/SCIENTIFIC INFORMATION

TABLE RONDE INTERNATIONALE SUR L'AIRE CULTURELLE KONGO/TEKE, LUANDA, ANGOLA, 19-25 NOVEMBRE 1988.

Cette table ronde avait pour objectif la dynamisation de la recherche interdisciplinaire en vue du développement de l'aire culturelle des peuples de ces régions.

Elle a réunie environ 80 personnes qui ont travaillé en trois commissions :

- 1.- Délimitation et connaissance de l'aire culturelle Kongo/Teke,
- 2.- Recherches et facteurs culturels du développement,
- 3.- Réflexion sur le développement de l'intelligence et de la créativité à partir des réalités socio-culturelles.

Nous résumons ici le rapport de la commission 1 qui touchait plus directement à l'Anthropologie, l'Histoire et l'Archéologie.

La commission a retenu dans son point B (Anthropologie) que les recherches doivent porter essentiellement sur deux aspects :

- la culture matérielle des peuples Kongo/Teke (architecture, techniques de transports, artisanat traditionnel et utilitaire),
- le système foncier.

Dans le point C (Histoire et Archéologie), cinq grands axes de recherche ont été retenus :

- collecte systématique des sources écrites relatives à la zone Kongo/Teke
- fouilles archéologiques des sites majeurs de la zone (Mbanza Kongo, Ngoyo, Mbe...)
- fouilles archéologiques de sites intéressant la période qui s'étend du néolithique à la fin de l'âge du fer ancien
- recherche sur l'évolution de la céramique jusqu'au XV^e, XVI^e siècles
- approche archéologique de l'Histoire du peuplement des îles de Sao Tome et Principe.

Parmi les communications faites durant la table ronde nous retiendrons surtout celle de Mr. Esteves " Mbanza Kongo, genèse et disparition" et plus particulièrement les passages suivant :

"Elevée à la catégorie de ville en 1596, Mbanza Kongo fut considéré comme ville historique en 1957. Elle n'a pas été l'objet d'une protection durant toute la période coloniale. Les pierres des anciennes constructions ont servi à la construction de nouveaux bâtiments. Nonobstant, Mbanza Kongo conserve encore certains lieux et monuments historiques, notamment les cimetières des anciens rois du Kongo, les ruines de l'ancienne cathédrale (Kulumbimbi), Yala-Nkuwu ou arbre de force, le tombeau de la mère de Mvemba-a-Nzinga (D. Afonso I), l'ancienne résidence des rois (actuel Musée du Royaume du Kongo), Mpindi-a-Tadi (lieu où le corps du roi défunt fut brûlé).... Il convient de signaler que les recherches archéologiques y débutèrent en 1968 et ont été interrompues quelques temps après avant de recommencer en 1970. Ces recherches ont coïncidé avec les travaux d'ouverture et de terrassements des rues.... C'est en 1970 que les recherches les plus intensives se font et conduisent à la découverte de plusieurs fondations; couvent, palais royal, murailles et autres fondations. Ainsi dans la ville, deux zones historiques ont été localisées pour sauvegarder le patrimoine historique. La première zone "zone mineure" serait interdite à tout type de construction et la seconde zone "zone majeure" serait conditionnée par les résultats des recherches. Mais quand les fouilles archéologiques commencèrent à se révéler, des contradictions entre l'équipe scientifique et l'Hôtel de Ville virent également la jour. Face à cette situation.... les recherches furent abandonnées. Des immeubles ont été construits dans les deux zones et, ainsi, les vestiges des plus anciennes constructions européennes de l'hémisphère sud retournèrent au sous-sol."

Cette partie a été illustrée par des photographies d'archives retrouvées par l'auteur et qui montrent l'ampleur de certaines fouilles. Ce fut une révélation pour de nombreux scientifiques présents, ces travaux n'ayant jamais fait l'objet de publication ni de publicité.

Puis la commission 1 a fait un certain nombre de recommandations :

- soutenir une campagne internationale en vue de la déclaration de Mbanza Kongo, ancienne capitale du Royaume du Kongo, patrimoine culturel de l'Humanité;
- prioriser des fouilles archéologiques sur les sites fondamentaux à la compréhension de l'aire envisagée;
- orienter les recherches dans cette direction afin de mieux cerner la profondeur historique de la zone;
- stimuler et faciliter la coopération entre les différents chercheurs s'intéressant à la zone Kongo/Teke;
- enfin considérant les risques de destruction du patrimoine archéologique et historique à la suite des grands travaux d'aménagement et d'exploitation, la table ronde recommande aux Etat de l'aire culturelle Kongo/Teke qu'un pourcentage du chiffre d'affaires de 0,01% déductibles des impôts des sociétés concernées soit affecté à la recherche et à la sauvegarde des sites et monuments.